**Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI)**

Congrès annuel 2019

20 au 22 octobre 2019 Montréal, Québec

**Appel de propositions**

**MARCHE À SUIVRE ET PROCESSUS D’ÉVALUATION**



**Résumé**

L’ACPRI-CIRPA vous invite à soumettre vos propositions concernant les ateliers ou les exposés que vous aimeriez présenter dans le cadre de son prochain congrès annuel qui aura lieu du 20 au 22 octobre 2019 à Montréal, dans la province de Québec. Vous n’avez pas à être membre de l’ACPRI-CIRPA pour soumettre une proposition. Cependant, si votre proposition est retenue et vous participez au congrès, vous devrez vous inscrire à l’événement et devenir membre ordinaire[[1]](#footnote-1) de l’association pour l’année 2019.

Au moins deux membres du comité de la programmation de l’ACPRI-CIRPA étudieront chaque proposition et la soumettront à un ensemble de critères servant notamment à établir un pointage concernant la qualité (clarté des objectifs, interprétation des résultats de recherche, résultats attendus, etc.) ainsi que l’importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles et au thème et aux sous-thèmes du congrès. Enfin, la pertinence des exposés par rapport au programme et aux autres activités pourra être prise pour critère dans le processus visant à retenir les propositions susceptibles d’offrir les meilleures occasions d’apprentissage aux participants.

**Présentations bilingues ou en français**

Cette année, nous tentons l’expérience de solliciter quelques **propositions de présentations qui seraient offertes partiellement ou totalement en français**. Le sujet devrait alors intéresser principalement un auditoire\* francophone ou bilingue, et il serait préférable que le support visuel soit au moins en partie bilingue.

\*Les présentations qui pourraient intéresser les professionnels qui oeuvrent dans les CEGEPs par exemple...

**Dates importantes**

● Début de l’appel de propositions : 25 mars 2019

● **Date limite pour soumettre une proposition : 19 mai 2019** (*Veuillez soumettre vos propositions au comité de la programmation du congrès 2019 de l’ACPRI au (**proposals@cirpa-acpri.ca))*

● Examen des propositions : mai et juin 2019

● Envoi des derniers avis de décision : début du mois de juillet 2019

● Date avant laquelle les conférenciers doivent s’inscrire pour que leur activité figure dans le programme : 27 août 2019

● Congrès 2019 de l’ACPRI-CIRPA : 20 au 22 octobre 2019

**Processus d’évaluation**

Chaque proposition sera examinée de façon anonyme. Le nom de leur auteur sera retiré avant qu’elles ne soient envoyées au comité d’examen.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

**1.** La clarté de la proposition;

**2.** L’importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles;

**3.** La qualité de la proposition (p. ex. la solidité de ses arguments, sa conception, son analyse, la clarté de ses objectifs, l’interprétation de la recherche ou des rapports de recherche ou professionnels, les résultats attendus);

**4.** La pertinence de la proposition en ce qui a trait au thème ou aux sous-thèmes du congrès.

Des commentaires d’examen seront fournis aux personnes ayant soumis une proposition comprenant suffisamment d’informations pour faire l’objet d’un retour.

**Format et contenu des propositions**

1. Toutes les propositions doivent être présentées au moyen de la FICHE DE SOUMISSION ci-jointe (ACPRI2019\_fiche\_de\_soumission.doc).

2. La fiche de soumission doit être enregistrée comme suit : NOMDEFAMILLE\_PRÉNOM\_ACPRI2019.doc.

3. Les propositions doivent être envoyées au **proposals@cirpa-acpri.ca** au plus tard le 19 **mai 2019**.

4. Le thème du congrès 2019 de l’ACPRI-CIRPA est « Le cirque de la RI : Attendez-vous à l’inattendu ». Aller au cirque, c’est assister à un enchaînement de numéros enlevants et loufoques – ce qui décrit aussi assez bien la journée normale d’un professionnel de la RI! Surprises et découvertes défilent sous les yeux des spectateurs, mais, en coulisses, chaque événement est planifié et préparé d’une main de maître, comme dans le monde de la RI. Les propositions porteront idéalement sur le thème du congrès et au moins l’un des sous-thèmes suivants :

* Maîtres de piste – Menez le spectacle dans ses moindres détails au moyen d’initiatives de grande envergure portant sur la planification institutionnelle et stratégique, l’élaboration de politiques, la gestion d’un bureau de RI, la schématisation des marchés de l’emploi et la gouvernance des données.
* Magiciens – Transformez les données en solutions applicables et amusez petits et grands avec vos outils et technologies, vos applications d’analyse de données, vos tableaux de bord et vos cartes de pointage.
* Diseurs de bonne aventure – Lisez l’avenir dans les lignes de la feuille de route institutionnelle et appuyez la prise de décisions en déchiffrant les augures de l’effectif, de l’environnement et du financement du milieu postsecondaire tout en restant à la fine pointe grâce à l’incorporation des plus récentes pratiques exemplaires et méthodes de recherche.
* Acrobates – Jonglez avec les intérêts divergents des parties prenantes et contorsionnez-vous pour réponde aux diverses et parfois inhabituelles exigences du métier de professionnel de la RI, qu’il s’agisse de produire des rapports courants sur la mesure du succès des étudiants de votre établissement ou sur des domaines plus stratégiques comme l’examen et l’élaboration de programmes, le contrôle de la qualité l’agrément ou l’évaluation.

5. Les propositions doivent correspondre à l’un des formats d’activités suivants :

i. **Séances simultanées – Rapport de recherche universitaire (40 minutes : 30 minutes d’exposé et 10 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés servent à présenter des travaux de recherche ou des idées utiles au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles et à la prise de décisions fondées sur des données. Les séances simultanées ne doivent porter que sur un seul sujet et être accompagnées d’un document écrit présentant les considérations, la méthodologie et les résultats. Les rapports de recherche et les exposés méthodologiques ou théoriques sont considérés comme des rapports de recherche universitaire. Notez bien que si les résultats et les conclusions sont encore inconnus au moment de soumettre votre proposition, la recherche ou le projet doit toutefois être suffisamment avancé et se terminer avant le début du congrès.

ii. **Séances simultanées – Rapport professionnel/étude de cas (40 minutes : 30 minutes d’exposé et 10 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés servent à présenter un projet, une étude de cas, des pratiques nouvelles ou améliorées ou des idées qui contribueront au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles ou à la prise de décisions fondées sur des données. Il n’est pas nécessaire de préparer un document élaboré, mais une version imprimée de la présentation et de la documentation pertinente devra être fournie lors de l’exposé. Votre exposé doit porter sur une recherche approfondie, mais vous n’avez pas à traiter de la revue de la littérature effectuée ou à fournir les mêmes éléments que s’il s’agissait d’un rapport de recherche universitaire. La publication finale doit être suffisamment étoffée pour que vos collègues aient amplement d’informations sur le contenu de votre exposé.

iii. **Démonstration (40 minutes : 30 minutes d’exposé et 10 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés servent à présenter une application, un outil ou une ressource susceptibles de faciliter ou d’améliorer la pratique des activités de planification et de recherche institutionnelles ou la prise de décisions fondées sur des données. Ils doivent davantage porter sur le fonctionnement de l’application ou de l’outil que sur les considérations, la littérature ou la méthodologie liés à sa conception. La proposition doit comprendre une description de l’application ou de l’outil, une explication de son fonctionnement et des avantages qu’il offre et des précisions quant à l’équipement nécessaire pour procéder à la démonstration. L’application ou l’outil doit être pleinement fonctionnel ou à la phase finale de sa mise en œuvre au moment où vous soumettrez votre proposition.

iv. **Table ronde (80 minutes : 50 minutes de discussions et 30 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés consistent à présenter un sujet vaste ou complexe en invitant plusieurs conférenciers spécialistes de ce sujet à en discuter. Lors d’une table ronde, les spécialistes traitent du sujet en présentant divers points de vue. Les propositions doivent comprendre une description du sujet ou de la question ainsi qu’un aperçu des principaux aspects qui seront traités et débattus. Au moment de soumettre votre proposition, chaque conférencier doit avoir confirmé sa participation.

v. **Atelier précongrès (demi-journée : 3 ou 4 heures / journée complète : 6 ou 8 heures)**

Ces ateliers ont pour objectif d’enseigner des aptitudes ou des méthodes importantes pour la pratique des activités de planification et de recherche institutionnelles ou de familiariser les participants avec un sujet important du domaine de la PRI au moyen d’exercices pratiques, interactifs et instructifs. Ces ateliers peuvent également prendre la forme de discussions formelles ou informelles sur un sujet d’actualité dans le domaine de l’enseignement postsecondaire. Lors des ateliers, ce sont les conférenciers qui animent les discussions. Le format doit permettre aux participants de discuter et de débattre d’idées et de questions actuelles entre eux et de développer leur réseau de contacts.

6. Les participants auront l’occasion d’évaluer les activités auxquelles ils auront participé. On leur demandera leur avis sur un ensemble de critères dont : le temps alloué, la pertinence du contenu par rapport à la description de l’activité, l’organisation, le contenu général et la présentation. Ayez donc ces catégories en tête lorsque vous préparerez le matériel de votre exposé puisque les évaluations des participants pourraient être prises en compte dans l’élaboration du programme des prochains congrès. Toutes les évaluations se feront au moyen de la version web ou mobile de l’application MyForum. Les résultats des évaluations de votre exposé vous seront communiqués après le congrès.

**Conditions générales**

Les auteurs, les conférenciers et les participants à des tables rondes qui soumettent une proposition pour le congrès 2019 de l’ACPRI-CIRPA acceptent ce qui suit :

1. Tous les auteurs autorisent la publication de leur résumé dans le programme du congrès et la publication de leur présentation finale et de la documentation qui l’accompagne dans le compte-rendu du congrès qui figurera sur le site web de l’ACPRI. Les rapports publiés et la documentation qui les accompagne doivent être suffisamment approfondis pour donner aux participants du congrès et aux membres des outils et informations utiles et complètes auxquels ils pourront se reporter et qu’ils pourront utiliser à des fins de perfectionnement professionnel dans le but de contribuer à la profession.

2. Les auteurs dont la proposition aura été retenue pour le congrès doivent faire parvenir une version finale et complète de leur exposé en format PDF au président du comité de la programmation au (*proposals@cirpa-acpri.ca)* avant le **lundi 28 octobre 2019** pour publication sur le site web de l’ACPRI.

3. Les participants au congrès qui présentent un rapport de recherche, qui font une démonstration, qui prennent part à une table ronde ou qui animent un atelier précongrès au congrès de 2019 de l’ACPRI-CIRPA **doivent payer leur adhésion à titre de membre ordinaire de l’association, s’inscrire au congrès et payer les frais associés**. L’ACPRI ne rembourse pas les frais de déplacement ou toute autre dépense effectuée par les conférenciers.

*\* L’emploi du masculin pour désigner des personnes n’a d’autres fins que celle d’alléger le texte.*

1. L’adhésion à titre de membre ordinaire de l’ACPRI comprend le droit de vote, l’accès aux affichages de postes en ligne et l’accès aux exposés des congrès précédents archivés sur le site web de l’association. L’adhésion à titre de membre ordinaire, dont le coût est de 100 $, est obligatoire pour participer au congrès. [↑](#footnote-ref-1)